



ASSOCIATION DES
MÉDECINS PSYCHIATRES
DU QUÉBEC

Le 8 mars 2021

Mise au point : remboursement de la clozapine **La sécurité et la stabilité des traitements sont préservées**

Aujourd'hui, une publicité est parue dans les quotidiens du Québec, dans laquelle neuf psychiatres réclament le remboursement de la clozapine pour les patients avec une schizophrénie résistante. L'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) tient à se dissocier de cette initiative. Malheureusement, ces publicités ont eu pour effet d'inquiéter les patients et leurs proches bien inutilement.

Les meilleurs soins réclamés et maintenus

Sur de nombreuses tribunes, l'AMPQ a toujours défendu les patients en réclamant les meilleurs traitements et des milieux adéquats, en leur nom. Nous continuons dans cette voie. Toutefois, la demande exprimée aujourd'hui n'est pas justifiée, selon l'Association, puisque le gouvernement a agi de manière responsable dans ce dossier. D'abord, il a prévu une clause grand-père pour les utilisateurs actuels du médicament d'origine, le Clozaril, afin d'éviter les perturbations et les effets d'un changement en cours de traitement. Pour les nouveaux utilisateurs, le remboursement se fera au prix de la version générique, mais les patients auront toujours le choix de payer la différence pour la version originale. Il faut comprendre que les patients avec une schizophrénie résistante sont souvent dans une situation financière précaire, et il est donc peu probable qu'ils choisiront cette option, surtout que tous bénéficieront d'un programme de surveillance équivalent à celui offert aux patients utilisant la version d'origine. En effet, c'est une obligation de Santé Canada que chacune des compagnies de génériques respecte déjà. Si la compagnie, qui vend l'original, souhaite maintenir sa part du marché au Québec, elle a toujours la liberté de baisser son prix d'environ 34 \$ par mois.

Une pertinence justifiée

La décision du gouvernement est cohérente avec une gestion responsable des deniers publics. Aucun patient n'est lésé par cette décision. Nous souhaitons que le gouvernement continue d'agir de façon responsable afin de dégager les budgets nécessaires pour tous les services dont nos patients ont besoin, tels que les médicaments, psychothérapies, interventions sociales et milieux de rétablissement et de vie adéquats.

Dre Karine J. Igartua
Présidente